



LETTRE TRIMESTRIELLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2ème trimestre 2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(pour plus de détails, vous pouvez consulter le site communal ou vous renseigner en mairie)

1^{er} avril 2025

- DIA concernant la propriété sise 671 La Croix de la Barre, le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption.
- Achat d'un radar pédagogique pour un coût de 1980 € HT (subvention de 990 € HT).
- Vote des taux d'imposition 2025 : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : **35.94 %**, taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : **39.03 %**, Taxe d'habitation (TH) : **15.69 %**.
- Affectation des résultats 2024 : le compte administratif 2024 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 277.055,21 € et aucun déficit d'investissement ; l'excédent est affecté comme suit : 45.000 € en recettes d'investissement et 232.055,21 € en recettes de fonctionnement.
- Vote des budgets 2025 : 945.102,65 en fonctionnement et 528.349,62 € en investissement pour le budget communal, 123.047,66 € en fonctionnement et 131.465,79 € en investissement pour le lotissement Ardenne 2, 127.127,02 € en fonctionnement et 138.571,51 € en investissement pour le lotissement Ardenne 3, 196.177,32 € en fonctionnement et 194.136,00 € en investissement pour le lotissement de la Croix de la Barre.
- Décisions du Maire : peinture terrain de football (1.032 €), 2 potelets mobiles (590,40 €).

22 avril 2025

- DIA concernant la propriété sise 4 rue de Brétigné, le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption.
- Signature d'une convention avec le SDE ppur l'éclairage public du lotissement de la Croix de la Barre.
- Signature de la convention PELE MELE SPORTS ET LOISIRS pour 2025.
- Décisions du Maire : mise à jour de la protection incendie (280.80 €), achat d'un percolateur (136.80 €).

12 mai 2025

- DIA concernant la propriété sise 9 rue de la Vigne aux Vêques, le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption.
- Création d'un emploi non permanent à temps complet pour effectuer des missions d'entretien des espaces verts pour une durée de 6 mois maximum.
- Décisions du Maire : entretien annuel des équipements de cuisson gaz (79 €).

17 juin 2025

- Les tarifs communaux restent inchangés.
- Le numéro 656 a été attribué à une maison sise à la Bussonnière.

VITRÉ
 PRÉSENTÉ PAR LA
COMMUNAUTÉ
MOVA

LES LIGNES REGULIERES

TARIFICATION SIMPLE :

A partir de 1€ le ticket unité,
 15€ l'abonnement mensuel -26ans/+65 ans
 Et 30€ l'abonnement mensuel 26-65 ans

7 à 10 allers-retours/jour
 Du lundi au vendredi

4 LIGNES

Connectées au TER en gare de Vitré
 Offre complémentaire avec le réseau BreizhGo

3 allers-retours/jours
 Le samedi

CIRCULE TOUTE L'ANNEE



- L'agence MOVA, située à la Maison des Mobilités de Vitré Communauté place de la gare de Vitré (1er étage de l'Office de tourisme) est ouverte depuis lundi 16 juin de 08h30 à 12h15 et de 14h à 17h30, les équipes sont joignables au 02 22 19 50 70 ou par email à l'adresse contact@mova.bzh ; l'agence mobile se déplacera sur tout le territoire, sur la base d'au moins une intervention annuelle par commune, à partir de septembre 2025.
- Le site Internet est également lancé : c'est LE média à partager en priorité car il s'actualise régulièrement : www.mova.bzh ; l'application sera disponible avant la rentrée (courant août).
- **Le guide des mobilités arrive en juillet dans toutes les boîtes aux lettres.**

Mairie de Rannée - 4 Avenue de l'Ardenne
 Tél. : 02.99.96.23.34

Courriel : mairie@rannee.com

Site internet : <http://www.rannee.com>

Horaires : lundi/vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
 mercredi/jeudi de 08h30 à 12h00